



4

Qui nous sommes

L'OMC est dirigée par les gouvernements qui en sont Membres. Toutes les grandes décisions sont prises par l'ensemble des Membres, soit au niveau des ministres (qui se réunissent au moins tous les deux ans), soit au niveau des ambassadeurs ou des délégués (qui se réunissent régulièrement au siège de l'OMC, à Genève). Les décisions sont normalement prises par consensus. Le Secrétariat de l'OMC coordonne les activités de l'Organisation.

TABLE DES MATIÈRES

En bref	172
Secrétariat de l'OMC	174
Budget, finances et administration	184
Structure de l'OMC	188
Présidence des organes de l'OMC (au 31 décembre 2024)	189
Haute direction de l'OMC	190
Membres de l'OMC	191

En bref



Directrice générale

Dre Ngozi Okonjo-Iweala a pris ses fonctions en tant que Directrice générale de l'OMC le 1^{er} mars 2021. Elle est la première femme et la première Africaine à occuper ce poste. En novembre 2024, elle a été reconduite dans ses fonctions de Directrice générale pour un second mandat de 4 ans, qui débutera le 1^{er} septembre 2025.



Budget

L'essentiel du budget de l'OMC est financé par les contributions de ses Membres. Ces contributions sont calculées selon une formule qui tient compte de la part de chaque Membre dans le commerce mondial.



Membres

L'OMC compte 166 Membres, qui représentent 98% du commerce mondial. Toutes les accessions à l'Organisation sont le fruit de négociations et le statut de Membre implique donc un équilibre entre les droits et les obligations. Plus de 20 pays mènent actuellement des négociations en vue de leur accession.



Secrétariat de l'OMC

Le Secrétariat de l'OMC emploie environ 610 fonctionnaires émergeant au budget ordinaire et a à sa tête une Directrice générale ou un Directeur général. Ses principales fonctions consistent à fournir un appui aux divers conseils et comités de l'Organisation, à fournir une assistance technique aux économies en développement, à suivre l'évolution du commerce mondial, à communiquer des renseignements sur les activités de l'OMC et à organiser les sessions de la Conférence ministérielle. Il offre aussi une assistance juridique dans le cadre du processus de règlement des différends et conseille les gouvernements qui souhaitent accéder à l'Organisation.

Le personnel du Secrétariat représente 86 nationalités. Il se compose essentiellement d'économistes, de juristes et de spécialistes dans des domaines tels que la politique commerciale internationale, la communication, les statistiques et les services linguistiques. Les langues de travail de l'OMC sont l'anglais, l'espagnol et le français.



Structure de l'OMC

Contrairement à d'autres organisations internationales, comme la Banque mondiale et le Fonds monétaire international, le pouvoir n'est pas délégué à un conseil d'administration ni à la personne qui dirige l'Organisation. Le principal organe décisionnel de l'OMC est la Conférence ministérielle, qui se réunit généralement tous les 2 ans.

Le Conseil général, qui se réunit plusieurs fois par an à Genève, est la plus haute instance décisionnelle en dehors de la Conférence ministérielle. Il se réunit en tant qu'Organe de règlement des différends pour superviser les procédures de règlement des différends entre les Membres, et en tant qu'Organe d'examen des politiques commerciales pour examiner les politiques et pratiques commerciales des Membres. De nombreux conseils, comités, groupes de travail et groupes d'experts traitent des questions liées aux différents Accords de l'OMC et d'autres questions spécifiques, telles que celles liées à l'environnement, au développement et aux demandes d'accession.

Secrétariat de l'OMC

- En 2024, la Stratégie 2030 du Secrétariat a été lancée pour orienter et cibler les travaux du Secrétariat jusqu'en 2030 et soutenir les Membres de l'OMC avec intégrité, impartialité, indépendance et compétence.
- La Division de la stratégie, de la planification et de la transformation a été créée pour guider la mise en œuvre de la Stratégie 2030 ainsi que les efforts de transformation en cours, pour aider à faire cadrer la planification, la budgétisation et l'affectation des ressources avec la Stratégie et pour superviser les activités de gestion des connaissances du Secrétariat.
- Au 31 décembre, l'OMC employait 610 fonctionnaires au bénéfice de contrats de durée déterminée ou de contrats réguliers, contre 604 l'année précédente. Parmi les professionnels, on comptait 51% de femmes, contre 49% en 2023.

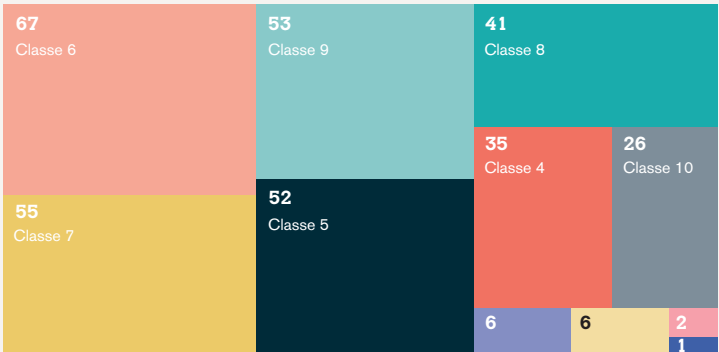
Informations de base

En tant que fonctionnaires internationaux, les fonctionnaires de l'OMC sont tenus de remplir leurs fonctions en ayant exclusivement en vue l'intérêt et les objectifs de l'Organisation. Ils ne doivent ni solliciter ni accepter d'instructions d'un quelconque gouvernement ou d'une quelconque entité ou personne extérieure à l'OMC concernant l'exercice de leurs fonctions. La politique de recrutement de l'Organisation vise à attirer et à retenir les fonctionnaires possédant le plus haut niveau de compétence, d'efficacité et d'intégrité.

La Division de la stratégie, de la planification et de la transformation (voir ci-après) a été créée pour guider la mise en œuvre de la Stratégie 2030, qui orientera et ciblera les travaux du Secrétariat jusqu'en 2030. Elle supervisera également les efforts de transformation en cours, aidera à faire cadrer la planification, la budgétisation et l'affectation des ressources avec la Stratégie et supervisera les activités de gestion des connaissances du Secrétariat.

En 2022, la DG Okonjo-Iweala a lancé un programme de transformation en vue de renforcer le Secrétariat et de préparer l'avenir. La supervision de ce programme est assurée par le Comité directeur de la transformation,

Figure 1: Fonctionnaires de l'OMC émergeant au budget ordinaire par classe et par genre, au 31 décembre 2024



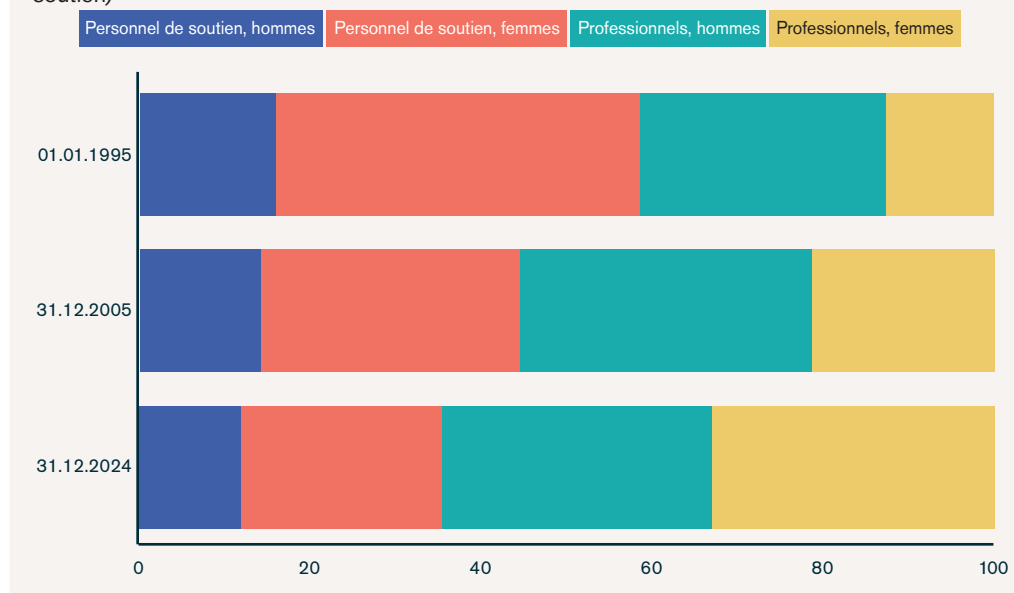
344 Femmes

Classe DG Classe DGA Classe 11 Classe 3

266 Hommes

Classe DGA Classe 12

Figure 2: Pourcentage de fonctionnaires de l'OMC par catégorie (professionnels/personnel de soutien)



Les fonctionnaires du Secrétariat de l'OMC viennent de 86 Membres de l'Organisation.

qui est présidé par la DG et composé du Chef de Cabinet et des quatre DGA.

En 2024, l'OMC a recruté 35 personnes au titre de contrats de durée déterminée. Au 31 décembre, l'OMC employait 610 fonctionnaires au bénéfice de contrats de durée déterminée ou de contrats réguliers émergeant au budget ordinaire, contre 604 en 2023.

Les professionnels représentent 64% de l'ensemble des fonctionnaires émergeant au budget ordinaire et le personnel des services de soutien, 36%. Les femmes restent plus nombreuses que les hommes à l'OMC (344 contre 266) (voir la figure 1). Parmi les professionnels, on compte 51% de femmes et 49% d'hommes (voir la figure 2), contre 49% et 51%, respectivement, en 2023. Les hommes sont plus nombreux que les femmes aux postes de direction (voir la figure 1).

Les fonctionnaires du Secrétariat de l'OMC sont originaires de 86 Membres de l'Organisation, ce qui témoigne de la diversité géographique du personnel de l'OMC (voir la figure 4).

L'OMC a continué de publier systématiquement les avis de vacance de poste sur des réseaux sociaux comme LinkedIn, X (anciennement Twitter) et Facebook afin d'attirer un large éventail de candidats

qualifiés. Pour chacun des 47 avis de vacance externes publiés en 2024, il y a eu en moyenne 333 candidats.

Vingt jeunes professionnels ont intégré le Programme des jeunes professionnels en janvier 2024 (voir page 140). Les participants étaient originaires d'Afrique du Sud, d'Arménie, du Burkina Faso, du Cameroun, du Chili, du Ghana, du Guyana, du Kenya, de Macédoine du Nord, du Malawi, du Monténégro, du Nigéria, d'Oman, du Pakistan, du Sénégal, des Seychelles, de Tanzanie, du Taipei chinois, du Viet Nam et de Zambie. Ils ont été choisis par voie de concours parmi plus de 3 000 candidats. Le Programme vise à accroître le nombre de professionnels issus de pays en développement et de pays moins avancés qui sont sous-représentés.

La deuxième phase du projet d'amélioration des services et de mise en œuvre de la plateforme Workday (WISE), une plateforme basée sur l'informatique en nuage lancée en 2021, a été lancée et de nouveaux modules concernant la gestion du comportement professionnel, les mécanismes de reconnaissance et de récompenses, ainsi que la formation et le perfectionnement, sont entrés en service. Le projet WISE souligne une volonté de moderniser les opérations ressources humaines (RH) pour accroître l'efficacité, la transparence et l'adaptabilité.

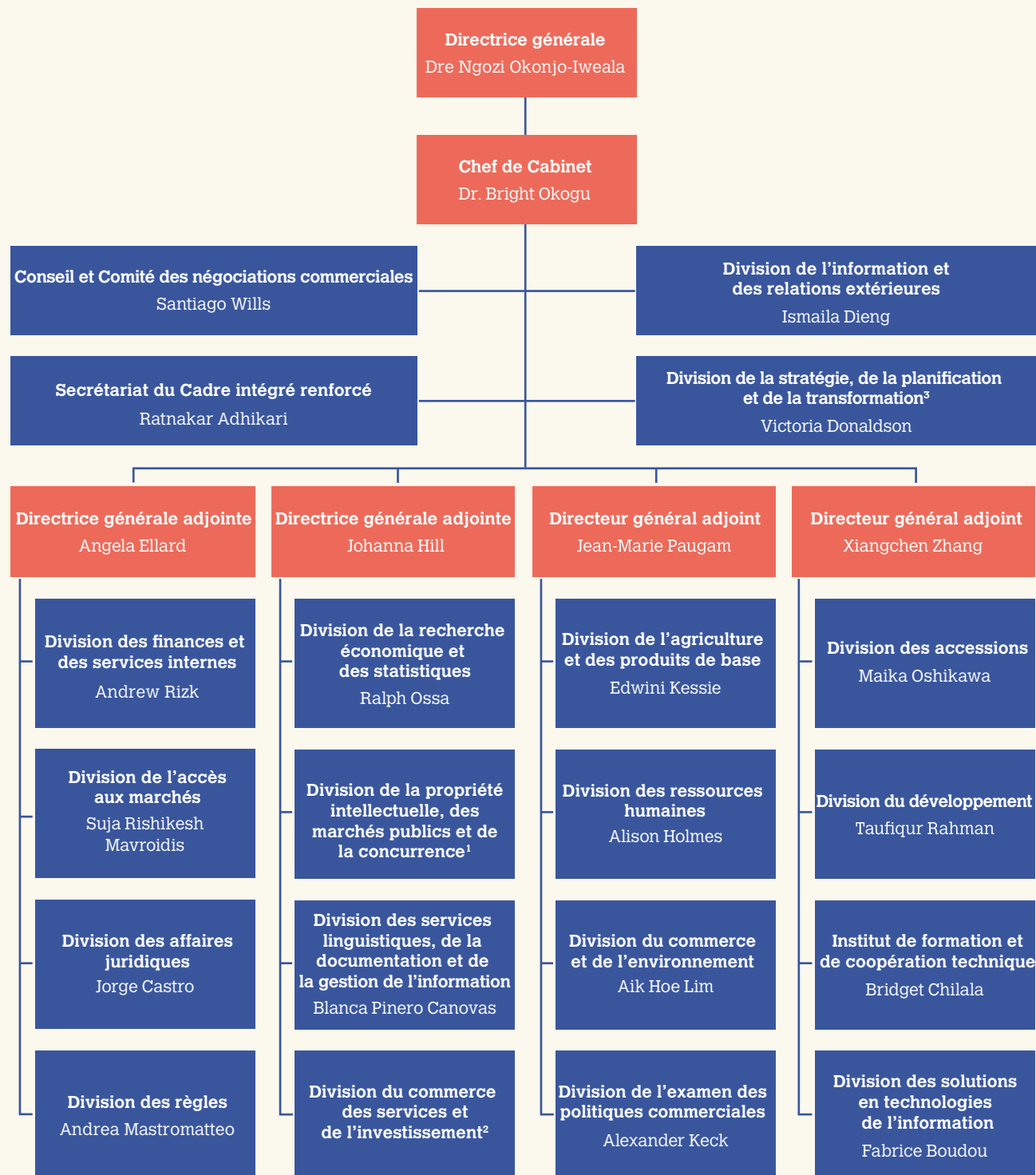
Figure 3: Organigramme du Secrétariat de l'OMC en mai 2025¹ Dirigée par Antony Taubman jusqu'en août 2024.² Dirigée par Xiaolin Chai jusqu'en février 2025.³ La Division de la stratégie, de la planification et de la transformation a été créée en novembre 2024.

Figure 4: Fonctionnaires de l'OMC émargeant au budget ordinaire par Membre et par genre, au 31 décembre 2024

Pays	Femmes	Hommes	Total général
Afrique	25	22	47
Afrique du Sud	-	1	1
Bénin	-	2	2
Burundi	-	1	1
Cameroun	1	1	2
Congo, République démocratique du	2	1	3
Côte d'Ivoire	-	1	1
Égypte	3	1	4
Gambie	1	-	1
Ghana	1	-	1
Guinée	-	1	1
Kenya	4	-	4
Malawi	1	1	2
Maroc	-	2	2
Maurice	-	3	3
Mozambique	1	-	1
Nigéria	1	1	2
Ouganda	2	1	3
Rwanda	-	1	1
Sénégal	1	1	2
Tanzanie	2	-	2
Tunisie	2	2	4
Zambie	1	-	1
Zimbabwe	2	1	3
Asie	29	38	67
Arménie	1	-	1
Bangladesh	-	1	1
Chine	6	6	12
Corée, République de	6	-	6
Inde	4	10	14
Japon	3	4	7
Jordanie	1	-	1
Malaisie	-	2	2
Népal	1	1	2
Pakistan	-	3	3
Philippines	5	7	12
Sri Lanka	1	-	1
Tadjikistan	-	1	1
Türkiye	1	3	4
Europe	231	154	385
Allemagne	9	15	24
Autriche	1	1	2
Belgique	2	2	4
Bulgarie	2	4	6
Croatie	1	-	1
Danemark	1	1	2
Amérique latine	36	29	65
Argentine	5	3	8
Bolivie	-	1	1
Brésil	7	6	13
Chili	2	1	3
Colombie	3	5	8
Costa Rica	1	1	2
Cuba	-	1	1
Dominique	1	-	1
El Salvador	2	-	2
Équateur	2	1	3
Guatemala	2	-	2
Honduras	2	-	2
Jamaïque	1	-	1
Paraguay	1	-	1
Pérou	3	4	7
République dominicaine	1	-	1
Sainte-Lucie	-	1	1
Trinité-et-Tobago	3	1	4
Uruguay	-	1	1
Venezuela	-	3	3
Amérique du Nord	22	19	41
Canada	7	8	15
États-Unis d'Amérique	14	8	22
Mexique	1	3	4
Océanie	1	4	5
Australie	1	4	5
Total général	344	266	610



La diversité est essentielle pour une organisation internationale telle que l'OMC, dont le Secrétariat devrait représenter la diversité des Membres et des populations qu'il sert. En 2024, l'accent a de nouveau été mis sur l'accès, l'inclusion et la représentation, y compris dans le cadre des travaux en cours sur une nouvelle politique de recrutement. Les fonctionnaires du Secrétariat de l'OMC sont originaires de 86 Membres, ce qui témoigne de la diversité géographique du personnel de l'Organisation (voir page 177).

L'OMC a à cœur d'offrir un environnement de travail inclusif, dans lequel chacun se sent en sécurité, valorisé et traité avec dignité, respect et équité. Aucune forme d'abus de pouvoir, de discrimination, de harcèlement moral, de harcèlement, d'exploitation et d'abus sexuels, ou de représailles n'est tolérée.

Programme de formation et de perfectionnement

En 2024, la DRH a poursuivi la mise en œuvre des principales recommandations issues de l'exercice de transformation (voir plus bas). En ce qui concerne la numérisation,

des webinaires ont été organisés sur la politique commerciale et la numérisation, la démystification de l'IA et la visualisation des données.

Le Secrétariat a mis en place un nouveau cadre de compétences, qui prévoit six compétences comportementales et quatre compétences en matière de leadership et de gestion, que les dirigeants et les responsables du personnel sont censés démontrer.

Ce cadre comporte des attentes claires concernant les comportements sur le lieu de travail au sein du Secrétariat et s'applique à toutes les fonctions RH, y compris le recrutement, la gestion du comportement professionnel et le perfectionnement du personnel. Il a aidé à orienter la mise en œuvre d'une politique révisée en matière de promotions, qui est entrée en vigueur. Celle-ci a été appliquée pour la première fois en 2024.

Un exercice d'identification des compétences a été effectué par l'entremise de groupes de réflexion faisant intervenir des parties prenantes à tous les niveaux du Secrétariat, dans le but de définir les compétences actuelles et futures

La DG Okonjo-Iweala lance la Stratégie 2030 du Secrétariat de l'OMC en septembre 2024.

requis au sein du Secrétariat et de dresser un inventaire des compétences techniques.

Un nouveau programme d'accompagnement avancé a été mis en place à l'intention des superviseurs pour renforcer la capacité de ces derniers d'améliorer le comportement professionnel des fonctionnaires qu'ils encadrent.

Processus de transformation, lancement de la Stratégie 2030 du Secrétariat

En septembre 2024, le Secrétariat de l'OMC a lancé la Stratégie 2030 du Secrétariat, première stratégie à être élaborée pour le Secrétariat. Cette stratégie oriente et cible les travaux de ce dernier jusqu'en 2030, dans le but de bâtir un monde meilleur grâce à la coopération mondiale et au commerce international fondé sur des règles et de soutenir les Membres de l'OMC avec intégrité, impartialité, indépendance et compétence, dans l'esprit des Accords de l'OMC.

«Je la vois comme une feuille de route vers le succès, une voie qui peut nous aider à faire face aux complexités, aux incertitudes et aux changements pour aller vers un futur qui apparaît de plus en plus vert, numérique, inclusif et axé sur les services», a déclaré la DG Okonjo-Iweala dans un avant-propos.

Pour aider à la mise en œuvre de la Stratégie 2030, le Secrétariat a créé la Division de la stratégie, de la planification et de la transformation. Cette division guidera la mise en œuvre de la Stratégie et les efforts de transformation en cours, aidera à faire cadrer la planification, la budgétisation et l'affectation des ressources avec la Stratégie et supervisera les activités de gestion des connaissances du Secrétariat.

La phase 1 du programme de transformation lancé par la DG en 2022 était axée sur la modernisation de certaines politiques et pratiques en matière de ressources humaines, l'amélioration des méthodes de travail et des processus internes et l'exploitation des technologies. Il a été procédé à des améliorations et à des réformes internes, par exemple dans les domaines des marchés publics, des promotions, de la reconnaissance du personnel et de la gestion des risques. S'inscrivant dans le prolongement de ces progrès, une nouvelle politique en matière de promotions a été adoptée et appliquée pour la première fois en 2024. Des efforts sont actuellement déployés pour moderniser le recrutement et améliorer la mobilité du personnel. D'importants progrès continuent d'être faits sur le plan de la transformation numérique.

La phase 2 du programme de transformation a débuté en mars 2023 et visait à construire une vision et une stratégie pour le Secrétariat. Les travaux ont impliqué une large participation des parties prenantes. Des contributions, des idées et des retours d'information ont été demandés au personnel à tous les niveaux, à la haute direction, aux Membres de l'OMC, à des experts extérieurs et aux groupes consultatifs des entreprises

Nouvelles recrues

Shraddha Gautam



Économiste – Division du développement

Nationalité:

népalaise

Date d'entrée

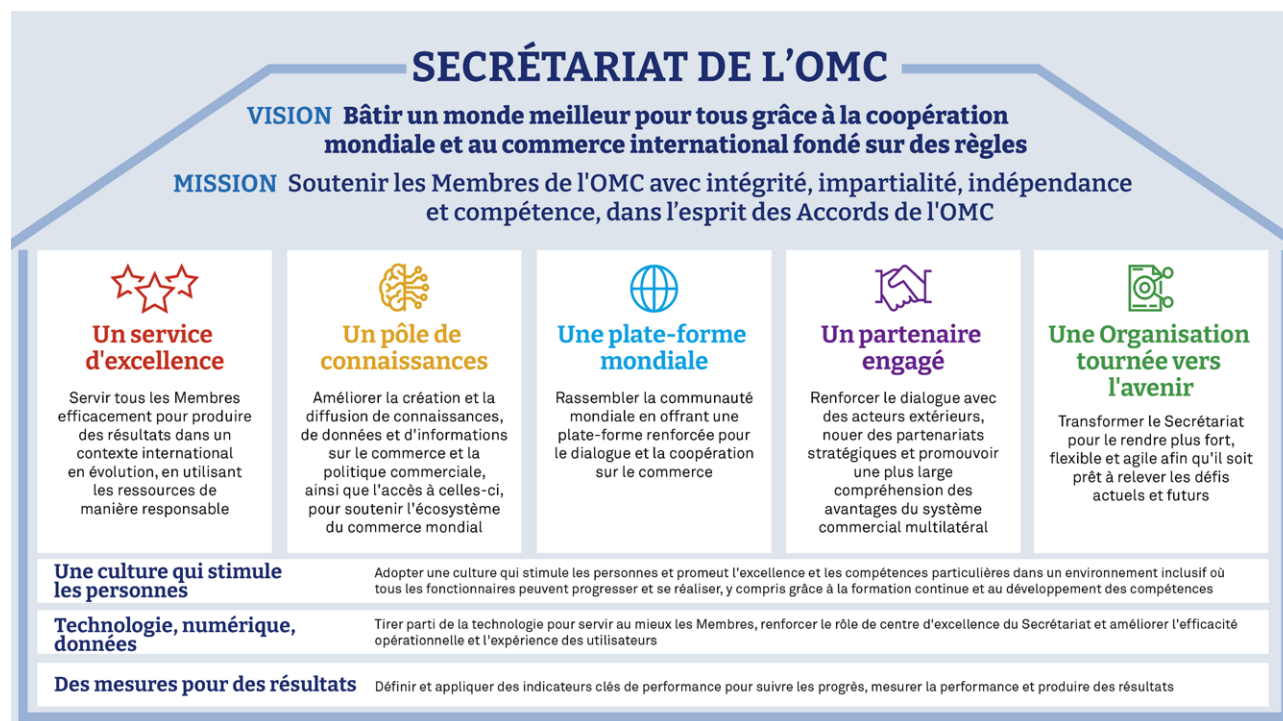
en fonction:

1^{er} juillet 2024

C'est en tant que participante au Programme des jeunes professionnels en 2023 que j'ai travaillé pour la première fois à l'OMC. Tout au long de cette année, je me suis découvert une vraie passion pour la culture de l'Organisation, entourée comme je l'étais à la fois de collègues animés d'une volonté fervente de relever les défis mondiaux du commerce et de mentors désireux de guider et de soutenir les jeunes professionnels.

Avant d'entrer en fonction à l'OMC, j'ai travaillé à la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) de l'ONU et à la Banque mondiale sur un certain nombre de projets d'analyse macroéconomique, qui consistaient notamment à examiner les dépenses publiques et les questions de politique liées au reclassement des PMA. J'ai également contribué à l'étude économique phare de la CESAP pour la région Asie-Pacifique.

Mon rôle actuel consiste à aider le Comité du commerce et du développement, y compris dans le cadre des négociations en cours, à obtenir des conditions plus favorables pour les pays en développement Membres de l'OMC. Je trouve très gratifiant d'aider quotidiennement et directement les gouvernements Membres.



(voir page 148) et de la société civile (voir page 149) créés par la DG.

Ces efforts ont abouti au lancement de la Stratégie 2030 lors du Forum public (voir page 150). Celle-ci énonce cinq objectifs stratégiques: un service d'excellence, un pôle de connaissances, une plate-forme mondiale, un partenaire engagé et une organisation tournée vers l'avenir (voir ci-dessus). Trois « catalyseurs » permettant la réalisation de ces objectifs sont identifiés: les personnes, la technologie et les mesures.

Les Membres de l'OMC reçoivent régulièrement des renseignements actualisés sur l'état d'avancement de la transformation et sur la Stratégie 2030 du Secrétariat, principalement par l'intermédiaire du Comité du budget, des finances et de l'administration.

Initiatives en matière de numérisation

Le Secrétariat de l'OMC s'est employé à renforcer sa capacité d'utiliser l'intelligence artificielle générative (IA générative) après avoir publié des lignes directrices internes visant à améliorer la compréhension de cette technologie. La technologie de l'IA est déjà utilisée pour accélérer le processus de traduction et produire des comptes rendus de

réunion. Elle est également utilisée pour écrire du code, mais n'est utilisée qu'à titre expérimental dans les autres domaines de travail.

Sous la direction d'un groupe consultatif sur l'IA, le Secrétariat expérimente actuellement la manière dont l'IA générative peut aider à extraire le contenu des rapports de l'OMC sur le commerce, à générer des résultats de recherche basés sur les codes du Système harmonisé (SH) (voir page 78) en lien avec les notifications des Membres, à faire des recherches sur Internet pour recenser les mesures commerciales publiées ou encore à améliorer la recherche de préoccupations commerciales sur la plate-forme ePing (voir page 88).

Le Secrétariat a lancé une application interne semblable à ChatGPT afin d'offrir à tout le personnel la possibilité d'utiliser le dernier grand modèle de langage (GML) dans un environnement sécurisé, sans diffuser aucun renseignement confidentiel dans le nuage public.

Les délégués peuvent utiliser la plate-forme eDelegate pour signaler leur intérêt pour des comités spécifiques et indiquer les services qu'ils souhaitent recevoir du Secrétariat. Quinze comités de l'OMC utilisent eAgenda pour faciliter les échanges de renseignements entre les Membres avant la tenue des réunions. Le

Secrétariat a également créé une nouvelle plate-forme pour faciliter la réservation de salles de réunion en ligne.

Les Membres peuvent maintenant tester un outil de notification en ligne pour les sauvegardes et un nouvel outil numérique de « questions et réponses » pour les examens des politiques commerciales.

Le Secrétariat a collaboré avec ses homologues des Nations Unies pour partager des connaissances au sujet des risques en matière de cybersécurité et empêcher les cyberattaques, et il a continué de moderniser ses moyens de défense et de renforcer la vigilance du personnel.

Gestion des connaissances

En 2024, les activités de gestion des connaissances ont principalement eu pour objet de recueillir l'expérience des fonctionnaires quittant l'Organisation afin de préserver les connaissances institutionnelles et de lancer de nouveaux outils pour promouvoir une culture de la gestion des connaissances dans l'ensemble du Secrétariat. Neuf fonctionnaires ayant quitté l'Organisation ont partagé leurs connaissances, lesquelles ont été consignées et mises à la disposition de l'ensemble du personnel via l'intranet.

L'objectif de l'OMC en matière de gestion des connaissances consiste à recueillir et conserver les connaissances et à permettre que celles-ci soient partagées et utilisées efficacement dans l'ensemble du Secrétariat. La mise au point et le déploiement d'outils, de technologies et de pratiques de gestion des connaissances aident le personnel à développer et faciliter la coordination et à éclairer la prise de décisions.

En mars 2024, la Section a lancé un guide et une boîte à outils axés sur la rétention et le transfert des connaissances établissant 18 outils pratiques de partage de connaissances. « Cette initiative va au-delà de la simple documentation; elle est un catalyseur de progrès », a fait remarquer le Directeur général adjoint Zhang lors du lancement. « Le fait de systématiquement identifier, consigner et transférer les connaissances essentielles nous permettra de nous adapter rapidement, de maintenir l'excellence, d'accroître la productivité et de garantir les bons services que nous avons promis de fournir aux Membres », a-t-il dit.

Un nouvel outil numérique est également en cours d'élaboration et servira de plate-forme centrale pour l'accès aux connaissances et le partage de celles-ci, et pour la communication des meilleures pratiques, de lignes directrices et d'outils facilitant la gestion des connaissances stratégiques et la collaboration.

Tout au long de l'année, 19 activités de partage de connaissances ont été organisées, souvent en partenariat avec d'autres divisions de l'OMC. Parmi ces activités, on peut citer les sessions « Entre nous », qui offrent un cadre

Nouvelles recrues

**Stella
Nasirumbi**



**Juriste – Bureau du
conseil juridique**

Nationalité:

kenyane

Date d'entrée

en fonction:

6 mai 2024

Avant de rejoindre l'OMC, j'ai travaillé au Bureau des affaires juridiques de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). Mon rôle consistait à donner des conseils sur les questions de droit institutionnel, notamment les questions d'ordre opérationnel concernant le statut, les privilèges et les immunités de l'Organisation, y compris ceux de son personnel.

À l'OMC, en plus de m'occuper des questions de droit institutionnel, je soutiens les travaux du Bureau du conseil juridique concernant le droit administratif et les questions relatives aux marchés publics, entre autres. Le fait que nous travaillions en collaboration avec presque tout le monde au sein de l'Organisation rend mon travail diversifié et intéressant.

Au Kenya, l'OMC est bien connue. J'ai grandi dans un environnement où il était beaucoup question de l'OMC dans les journaux d'information. Toutefois, c'est par la voie du droit des organisations internationales que s'est développée ma volonté de travailler à l'OMC. En tant que juriste spécialiste du droit international public, je suis très enthousiaste à l'idée de plonger dans les travaux de cette organisation internationale unique. Et en prime, j'élargis mes connaissances en droit commercial international, qui, bien que n'étant pas mon domaine de spécialisation, est un sujet très important dans le monde d'aujourd'hui.

pour le partage de connaissances et le dialogue informels entre les fonctionnaires du Secrétariat sur des questions mondiales et organisationnelles essentielles. Une séance tenue dans le cadre de l'Examen global de l'Aide pour le commerce (voir page 132) a porté sur le commerce numérique inclusif et le Secrétariat a organisé deux « cafés des connaissances », qui sont de courts échanges interactifs en petits groupes sur des thèmes spécifiques axés sur le partage de connaissances, le renforcement des relations, la prise de décisions, l'innovation et la collaboration.

Division des services linguistiques, de la documentation et de la gestion de l'information

En 2024, la division responsable des services linguistiques et de la documentation a traité environ 43 millions de mots pour ce qui est de la traduction et plus de 12 000 documents destinés à être publiés sur une plate-forme « Documents en ligne », qui donne accès aux documents officiels de l'OMC. Les principaux domaines de travail ont été le règlement des différends, les examens des politiques commerciales, les notifications concernant les obstacles techniques au commerce et les mesures sanitaires et phytosanitaires, et la recherche économique et les publications de l'OMC.

Les Membres ayant demandé à accélérer l'établissement des comptes rendus de réunion de plusieurs organes de l'OMC, les demandes de transcription automatique des délibérations se sont multipliées en 2024 et plus de 450 demandes de transcription automatique « brute » de fichiers audio ont été recensées. La moitié environ de ces transcriptions ont été éditées par le personnel. Dans le cadre de ses travaux, la Division a mis à profit des outils d'IA de pointe et des technologies linguistiques et a mobilisé des compétences humaines.

Toutes les sections au sein de la Division ont contribué à la réussite de la CM13, y compris en travaillant sur des communications visuelles et en assurant le fonctionnement du Bureau de l'information et de la documentation à Abou Dhabi, qui a été utile à des centaines de participants. En outre, un nouveau système interne de gestion des documents a aidé à rationaliser les flux de travail, ce qui a permis de mettre en ligne les déclarations des Membres



plus rapidement que lors des précédentes sessions de la Conférence.

Une session « Rencontre avec l'auteur » au Forum public 2024.

La bibliothèque de l'OMC a continué de développer à la fois les services numériques et les services sur place pour renforcer son rôle de lieu d'accueil de ressources écrites et d'activités fondées sur les connaissances. Elle a accueilli des séances intitulées « Rencontre avec l'auteur » dans le cadre du Forum public 2024, qui ont été filmées en collaboration avec l'Institut de hautes études de Genève, ainsi que la Semaine du commerce et de l'environnement (voir page 108). La bibliothèque élabore actuellement une interface simplifiée unique pour ceux qui souhaitent accéder aux ressources qu'elle contient et à de nombreuses autres sources de données ouvertes et de l'OMC.

En adéquation avec la Stratégie 2030 du Secrétariat, la Section de la correspondance officielle et de la gestion des documents et des archives a lancé un projet basé sur l'IA visant à améliorer l'accès aux documents historiques et à remédier aux lacunes en matière de connaissances. Cette initiative a permis d'accéder à plus de 4 500 documents historiques relatifs aux groupes de négociation du GATT et de répondre aux demandes de références des Membres, des milieux universitaires et du personnel du Secrétariat. En intégrant pleinement la technologie, la Section de la correspondance officielle et de la gestion des documents et des archives a fidèlement suivi le programme de transformation numérique 2024 de l'OMC et a promu les meilleures pratiques.

Bureau du contrôle interne

En 2024, le Bureau du contrôle interne (BCIn) a réalisé un certain nombre d'évaluations afin d'améliorer l'efficacité et l'efficacité opérationnelle, et il a collaboré à la promotion et au maintien d'une culture de l'intégrité et du respect à l'OMC.

Le BCIn est un bureau indépendant, tant sur le plan fonctionnel que sur le plan opérationnel. Il aide la Directrice générale à s'acquitter de

ses responsabilités en matière de contrôle de la gestion, du personnel et des ressources en effectuant des audits internes, des inspections, des enquêtes et d'autres types d'évaluations d'une manière indépendante.

Le Bureau fait rapport chaque année au Comité du budget, des finances et de l'administration (voir page 184).

Le BCIn a, par ailleurs, lancé une politique destinée à renforcer la résilience de l'Organisation face à la fraude et à la corruption. Il a organisé des formations et des séances de présentation pour les nouveaux membres du personnel, et mis en avant l'importance qu'il y avait à maintenir de solides contrôles internes et à s'exprimer, y compris par le biais du canal de signalement confidentiel indépendant de l'OMC, la Voie vers l'intégrité

Éthique, risques et conformité

Une responsable en chef de l'éthique, de la gestion des risques et de la conformité a été nommée en 2024 pour diriger le nouveau Bureau de l'éthique, de la gestion des risques et de la conformité. Ce dernier remplit des fonctions de supervision et d'orientation à l'échelle de l'Organisation dans le cadre d'initiatives liées à l'éthique, à la gestion des risques et à la conformité, et a pour mission de promouvoir une culture selon laquelle il est dûment tenu compte des compétences et des disciplines en question dans l'ensemble des activités.

Le BCIn constitue une section opérationnelle distincte au sein du Secrétariat de l'OMC, qui exerce ses fonctions indépendamment des autres divisions, en particulier en ce qui concerne les problématiques, la normalisation et le conseil en matière d'éthique. Au cours de l'année, il a travaillé avec tout le personnel du Secrétariat à la promotion de normes de conduite et d'un comportement éthique. Le Bureau a organisé des séances ciblées lors de la première Semaine de sensibilisation à l'éthique, qui est destinée à se tenir chaque année pour rappeler aux membres du personnel qu'il est important d'appliquer certaines normes de conduite et d'adopter certains comportements et valeurs éthiques.

«L'éthique pourrait faire penser à une sorte de concept abstrait, mais dans le contexte d'organisations comme la nôtre, c'est tout sauf cela. C'est le fondement sur lequel s'établit la confiance», a dit la DG Okonjo-Iweala dans une allocution d'ouverture.

Pendant l'année, le personnel a dialogué avec le Bureau pour obtenir des éclaircissements et des conseils en matière d'éthique, de gestion des risques et de conformité. Les échanges avec le personnel ont été en grande partie individuels et ont eu lieu dans la plus grande confidentialité. Toutes les activités et les interactions du Bureau visent à aider les membres du personnel à s'acquitter de leurs fonctions en observant les normes d'intégrité les plus élevées imposées par le serment d'entrée en fonction à l'OMC et par leur statut de fonctionnaires internationaux.

Nouvelles recrues

**João
Nunes**



**Responsable des
subventions à la pêche
– Division des règles**

Nationalité:

portugais

**Date d'entrée en
fonction:**

5 août 2024

Avant de rejoindre l'OMC, j'ai travaillé pendant plusieurs années sur des questions liées à la pêche à la Commission européenne, où j'ai contribué à la négociation de l'Accord de l'OMC sur les subventions à la pêche, premier accord centré sur la durabilité environnementale. La politique commerciale concernant les produits de la pêche et de l'aquaculture faisait aussi partie de mes attributions, et notamment la négociation et la mise en œuvre d'accords de libre-échange.

J'ai aussi travaillé sur des sujets liés à la politique régionale de l'UE, mais l'appel de l'océan a été plus fort, et je ne pouvais pas manquer l'occasion de rejoindre les collègues formidables de l'équipe de l'OMC en charge des subventions à la pêche.

Bien que nous travaillions dans un pays sans littoral comme la Suisse, nous participons à une mission plus vaste, qui est de contribuer à la durabilité de nos océans dans le monde entier. Ma mission principale consiste à aider les Membres à mettre en œuvre l'Accord sur les subventions à la pêche et à négocier des dispositions additionnelles.

Budget, finances et administration

- Le Conseil général a approuvé les mesures à l'appui d'un processus de réforme à long terme du Régime des pensions de l'OMC visant à remédier à un déséquilibre actuariel.
- Le Conseil général a approuvé la révision des Règles de gestion financière de l'OMC.

Informations de base

Le Comité du budget, des finances et de l'administration suit la situation budgétaire et financière de l'OMC. Il examine le budget de l'Organisation et le rapport financier présentés par le Directeur général, ainsi que les questions relatives à l'audit et aux fonds extrabudgétaires. Il fait des recommandations à leur sujet au Conseil général.

Comme suite à une proposition présentée par le Comité de gestion du Régime des pensions de l'OMC et sur recommandation du Comité du budget, des finances et de l'administration, le Conseil général a approuvé des mesures de réforme à long terme du Régime des pensions visant à remédier à un déséquilibre actuariel.

Pour faire suite à la recommandation du Comité, le Conseil général a également approuvé la révision des Règles de gestion financière de l'OMC, qui a lieu tous les cinq ans.

Le Comité a approuvé les virements entre chapitres du budget effectués en 2023 ainsi que les états financiers vérifiés de l'OMC pour 2023, qui ont ensuite été approuvés par le Conseil général.

Il a pris note des arriérés de contributions des Membres de l'OMC et des observateurs au budget de l'Organisation et a invité le Conseil général à exhorter ceux qui étaient visés par des arrangements administratifs à liquider leurs arriérés.

Le Comité a pris note de la mise à jour du budget 2024-2025 à mi-parcours. Il a examiné les rapports financiers trimestriels, ainsi que les renseignements actualisés fournis par la Présidence du Comité de gestion du Régime des pensions de l'OMC, et en a pris note. Le Comité a également pris note des évaluations actuarielles du Régime des pensions de l'OMC à la fin de 2023, ainsi que des états financiers vérifiés du Régime pour 2023 et des rapports de l'auditeur externe concernant les états financiers de l'OMC et du Régime des pensions de l'Organisation.

Le Comité a reçu plusieurs rapports relatifs aux ressources humaines, y compris l'enquête sur les traitements à l'OMC pour 2024 et les indemnités pour charges de famille, le rapport annuel sur la diversité, le rapport annuel sur la structure des classes et le programme de formation et de perfectionnement pour 2023.

Le Comité a examiné la situation du régime d'assurance médicale de l'OMC et de l'assurance santé après cessation de service, l'état d'avancement de la mise en œuvre des recommandations issues de l'audit externe, le plan stratégique annuel pour les installations et les espaces, des renseignements actualisés sur le remplacement de la plateforme « Documents en ligne » et un rapport intérimaire concernant l'éthique, la gestion des risques et la conformité au Secrétariat de l'OMC.

Le Bureau du contrôle interne (BCIn – voir page 182) a présenté au Comité son rapport sur les activités d'audit interne pour 2023-2024. Il a également fait rapport sur l'état





d'avancement de la mise en œuvre de ses recommandations et du cadre de contrôle interne énonçant les principes, politiques et procédures qui aident l'OMC à atteindre ses objectifs stratégiques et opérationnels.

À chaque réunion du Comité, la DGA Ellard a fourni des renseignements actualisés sur le processus de transformation du Secrétariat de l'OMC (voir page 179).

Budget de l'OMC pour 2025

L'OMC tire ses ressources financières des contributions annuelles de ses 166 Membres (voir le tableau 3) et de sources diverses.

Le budget de l'Organisation pour 2025 s'élève à 204 928 900 CHF (voir le tableau 2).

Tableau 2: Budget consolidé pour 2025 (en milliers de CHF)

Chapitre	Total
Dépenses de personnel (y compris rémunération du personnel, prestations au titre des pensions et après la cessation de service, assurance santé et invalidité, prestations familiales et avantages accordés au personnel international)	135 965
Personnel temporaire (personnel engagé pour une courte durée, consultants, traducteurs, interprètes, membres des groupes spéciaux et stagiaires)	19 025
Services généraux (y compris frais de télécommunication et frais postaux, services contractuels et entretien, énergie et fournitures, documentation et publication)	17 276
Voyages et frais de réception	7 607
Partenaires de mise en œuvre (y compris toute activité financée partiellement/conjointement/entièrement par l'OMC, mais mise en œuvre par un organisme tiers)	213
Dépenses d'équipement (y compris achat d'actifs fixes et location de matériel)	3 095
Frais financiers (y compris frais bancaires et intérêts et remboursement de l'emprunt contracté pour le bâtiment)	1 580
Contributions au Centre du commerce international et réserves spéciales (y compris Fonds de rénovation des bâtiments et Fonds de fonctionnement de la Conférence ministérielle)	20 168
Total	204 929

Tableau 3: Contributions des Membres de l'OMC au budget consolidé pour 2025 (CHF)

Membre	Contribution pour 2025 en CHF	Contribution pour 2025 en %	Membre	Contribution pour 2025 en CHF	Contribution pour 2025 en %
Afghanistan	34 527	0,017%	El Salvador	85 302	0,042%
Afrique du Sud	875 361	0,431%	Émirats arabes unis	2 772 315	1,365%
Albanie	48 744	0,024%	Équateur	217 317	0,107%
Allemagne	14 314 488	7,048%	Espagne	3 795 939	1,869%
Angola	231 534	0,114%	Estonie	205 131	0,101%
Antigua-et-Barbuda	30 465	0,015%	Eswatini	30 465	0,015%
Arabie saoudite, Royaume d'	1 988 349	0,979%	États-Unis d'Amérique	23 092 470	11,370%
Argentine	625 548	0,308%	Fédération de Russie	3 399 894	1,674%
Arménie	50 775	0,025%	Fidji	30 465	0,015%
Australie	2 658 579	1,309%	Finlande	889 578	0,438%
Autriche	1 998 504	0,984%	France	7 333 941	3,611%
Bahreïn, Royaume de	241 689	0,119%	Gabon	42 651	0,021%
Bangladesh	467 130	0,230%	Gambie	30 465	0,015%
Barbade	30 465	0,015%	Géorgie	81 240	0,040%
Belgique	3 781 722	1,862%	Ghana	190 914	0,094%
Belize	30 465	0,015%	Grèce	704 757	0,347%
Bénin	34 527	0,017%	Grenade	30 465	0,015%
Bolivie, État plurinational de	87 333	0,043%	Guatemala	154 356	0,076%
Botswana	60 930	0,030%	Guinée	48 744	0,024%
Bésil	2 311 278	1,138%	Guinée-Bissau	30 465	0,015%
Brunéi Darussalam	67 023	0,033%	Guyana	38 589	0,019%
Bulgarie	375 735	0,185%	Haïti	30 465	0,015%
Burkina Faso	42 651	0,021%	Honduras	83 271	0,041%
Burundi	30 465	0,015%	Hong Kong, Chine	5 343 561	2,631%
Cabo Verde	30 465	0,015%	Hongrie	1 102 833	0,543%
Cambodge	192 945	0,095%	Îles Salomon	30 465	0,015%
Cameroun	62 961	0,031%	Inde	5 045 004	2,484%
Canada	4 785 036	2,356%	Indonésie	1 766 970	0,870%
Chili	718 974	0,354%	Irlande	4 177 767	2,057%
Chine	23 011 230	11,330%	Islande	83 271	0,041%
Chypre	178 728	0,088%	Israël	987 066	0,486%
Colombie	483 378	0,238%	Italie	5 073 438	2,498%
Comores	30 465	0,015%	Jamaïque	50 775	0,025%
Congo	44 682	0,022%	Japon	7 240 515	3,565%
Corée, République de	5 483 700	2,700%	Jordanie	152 325	0,075%
Costa Rica	178 728	0,088%	Kazakhstan	479 316	0,236%
Côte d'Ivoire	117 798	0,058%	Kenya	125 922	0,062%
Croatie	268 092	0,132%	Koweït, État du	523 998	0,258%
Cuba	87 333	0,043%	Lesotho	30 465	0,015%
Danemark	1 667 451	0,821%	Lettonie	188 883	0,093%
Djibouti	36 558	0,018%	Libéria	30 465	0,015%
Dominique	30 465	0,015%	Liechtenstein	67 023	0,033%
Égypte	546 339	0,269%	Lituanie	371 673	0,183%

Membre	Contribution pour 2025 en CHF	Contribution pour 2025 en %	Membre	Contribution pour 2025 en CHF	Contribution pour 2025 en %
Luxembourg	1 137 360	0,560%	République tchèque	1 504 971	0,741%
Macao, Chine	201 069	0,099%	Roumanie	909 888	0,448%
Macédoine du Nord	75 147	0,037%	Royaume-Uni	7 352 220	3,620%
Madagascar	32 496	0,016%	Rwanda	30 465	0,015%
Malaisie	1 913 202	0,942%	Saint-Kitts-et-Nevis	30 465	0,015%
Malawi	30 465	0,015%	Saint-Vincent-et-les Grenadines	30 465	0,015%
Maldives	30 465	0,015%	Sainte-Lucie	30 465	0,015%
Mali	44 682	0,022%	Samoa	30 465	0,015%
Malte	176 697	0,087%	Sénégal	58 899	0,029%
Maroc	408 231	0,201%	Seychelles	30 465	0,015%
Maurice	44 682	0,022%	Sierra Leone	30 465	0,015%
Mauritanie	30 465	0,015%	Singapour	5 323 251	2,621%
Mexique	4 206 201	2,071%	Slovénie	367 611	0,181%
Moldova, République de	44 682	0,022%	Sri Lanka	154 356	0,076%
Mongolie	71 085	0,035%	Suède	2 083 806	1,026%
Monténégro	30 465	0,015%	Suisse	3 885 303	1,913%
Mozambique	71 085	0,035%	Suriname	30 465	0,015%
Myanmar	127 953	0,063%	Tadjikistan	30 465	0,015%
Namibie	42 651	0,021%	Taipei chinois	2 983 539	1,469%
Népal	67 023	0,033%	Tanzanie	85 302	0,042%
Nicaragua	54 837	0,027%	Tchad	30 465	0,015%
Niger	30 465	0,015%	Thaïlande	2 341 743	1,153%
Nigéria	542 277	0,267%	Timor-Leste	30 465	0,015%
Norvège	1 322 181	0,651%	Togo	30 465	0,015%
Nouvelle-Zélande	456 975	0,225%	Tonga	30 465	0,015%
Oman	339 177	0,167%	Trinité-et-Tobago	79 209	0,039%
Ouganda	62 961	0,031%	Tunisie	127 953	0,063%
Pakistan	387 921	0,191%	Türkiye	2 150 829	1,059%
Panama	215 286	0,106%	Ukraine	550 401	0,271%
Papouasie-Nouvelle-Guinée	64 992	0,032%	Union européenne ¹	0	0,000%
Paraguay	111 705	0,055%	Uruguay	129 984	0,064%
Pays-Bas	6 032 070	2,970%	Vanuatu	30 465	0,015%
Pérou	448 851	0,221%	Venezuela, République bolivarienne du	215 286	0,106%
Philippines	865 206	0,426%	Viet Nam	2 416 890	1,190%
Pologne	2 735 757	1,347%	Yémen	36 558	0,018%
Portugal	848 958	0,418%	Zambie	73 116	0,036%
Qatar	672 261	0,331%	Zimbabwe	44 682	0,022%
République centrafricaine	30 465	0,015%	TOTAL	203 100 000	100%
République démocratique du Congo	129 984	0,064%			
République démocratique populaire lao	56 868	0,028%			
République dominicaine	184 821	0,091%			
République kirghize	36 558	0,018%			
République slovaque	816 462	0,402%			

¹ Aucune contribution n'est mise à la charge de l'Union européenne. Toutefois, des contributions sont mises à la charge de ses 27 membres individuellement. La part totale des membres de l'Union européenne dans le total des contributions mises à la charge des Membres de l'OMC pour 2025 est de 31,04%.

Structure de l'OMC

L'organe de décision suprême de l'OMC est la Conférence ministérielle, qui se réunit généralement tous les deux ans.

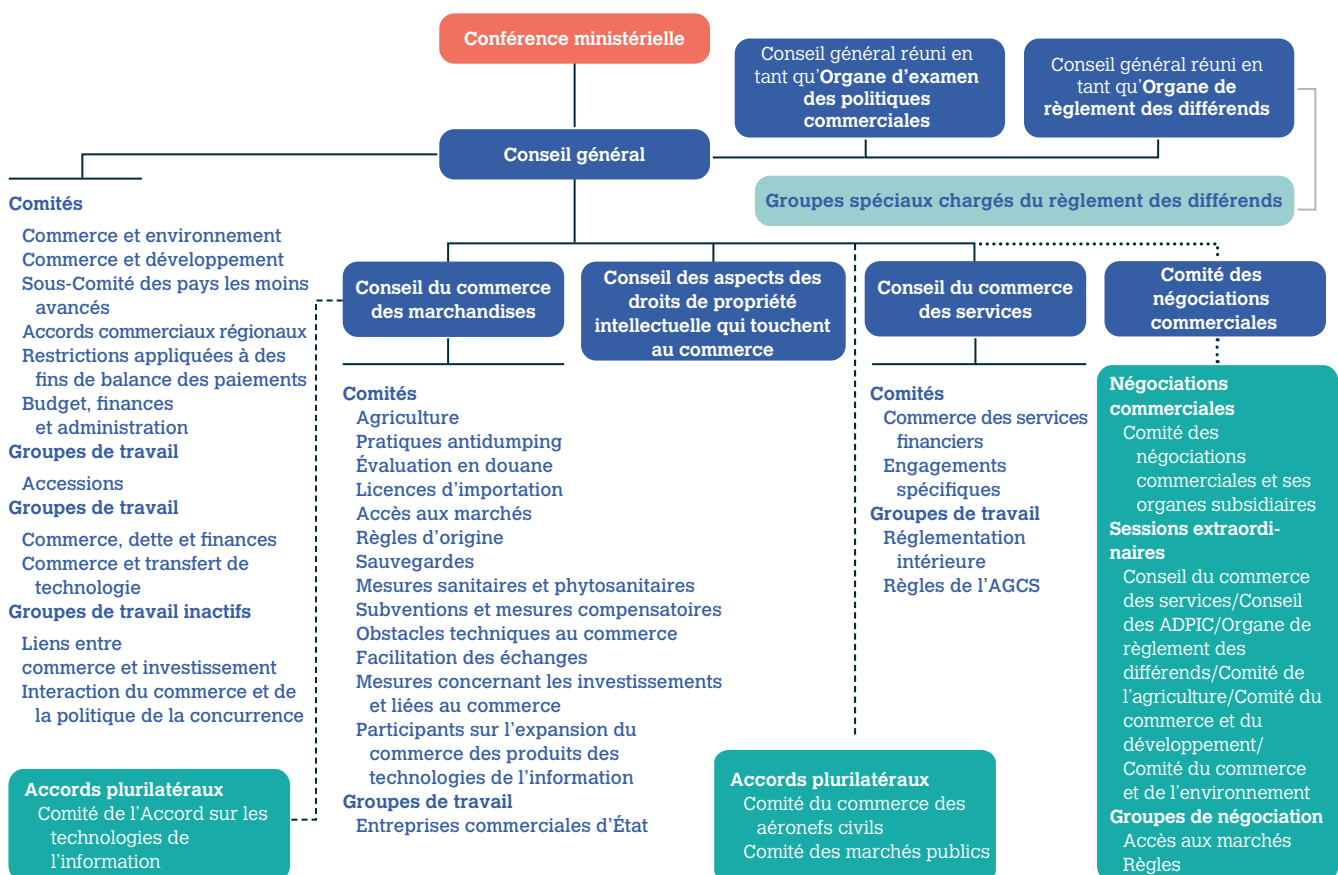
En dessous se trouve le Conseil général (composé normalement d'ambassadeurs et de Chefs de délégation en poste à Genève, et parfois de fonctionnaires envoyés par les capitales des pays Membres), qui se réunit plusieurs fois par an au siège de l'Organisation à Genève. Le Conseil général se réunit aussi en tant qu'Organe d'examen des politiques commerciales et en tant qu'Organe de règlement des différends.

Au niveau inférieur se trouvent le Conseil du commerce des marchandises, le Conseil du commerce des services et le Conseil des aspects des droits de propriété

intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC), qui rendent compte au Conseil général.

De nombreux comités spécialisés, groupes de travail et groupes d'experts s'occupent des domaines visés par les différents accords et d'autres domaines tels que l'environnement, le développement, les demandes d'accession et les accords commerciaux régionaux.

Tous les Membres de l'OMC peuvent participer à tous les conseils et comités, à l'exception des groupes spéciaux chargés du règlement des différends et des comités établis en vertu des accords plurilatéraux.



Explications

— Rapport fait au Conseil général (ou à un organe subsidiaire)

— Rapport fait à l'Organe de règlement des différends

----- Les comités établis en vertu des accords plurilatéraux informent le Conseil général ou le Conseil du commerce des marchandises de leurs activités, bien que ces accords n'aient pas été signés par tous les Membres de l'OMC.

..... Le Comité des négociations commerciales fait rapport au Conseil général.

Présidence des organes de l'OMC (au 31 décembre 2024)

Présidence du Conseil général et des organes qui lui font rapport

Conseil général	M. l'Ambassadeur Petter Ølberg (Norvège)
Organe de règlement des différends	M. l'Ambassadeur Saqer Abdullah Almoqbel (Royaume d'Arabie saoudite)
Organe d'examen des politiques commerciales	M. l'Ambassadeur Adamu Mohammed Abdulhamid (Nigéria)
Conseil du commerce des marchandises	Mme l'Ambassadrice Clare Kelly (Nouvelle-Zélande)
Conseil du commerce des services	M. l'Ambassadeur Syahril Syazli Ghazali (Malaisie)
Conseil des aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce	Mme l'Ambassadrice Sofia Boza Martinez (Chili)
Comité du commerce et du développement	M. l'Ambassadeur Ram Prasad Subedi (Népal)
Comité du commerce et de l'environnement	M. l'Ambassadeur Erwin Bollinger (Suisse)
Sous-Comité des pays les moins avancés	M. l'Ambassadeur Ib Petersen (Danemark)
Comité des restrictions appliquées à des fins de balance des paiements	Mme l'Ambassadrice Clara Manuela da Luz Delgado Jesus (Cabo Verde)
Comité des accords commerciaux régionaux	M. l'Ambassadeur Salomon Etheth (Cameroun)
Comité du budget, des finances et de l'administration	M. l'Ambassadeur José R. Sánchez-Fung (République dominicaine)
Groupe de travail du commerce et du transfert de technologie	M. l'Ambassadeur Raimondas Ališauskas (Lituanie)
Groupe de travail du commerce, de la dette et des finances	Mme l'Ambassadrice Caroline Bwanali-Mussa (Malawi)
Comité des négociations commerciales	Directrice Générale Ngozi Okonjo-Iweala

Présidence des organes établis dans le cadre du Comité des négociations commerciales

Groupe de négociation sur les règles	M. l'Ambassadeur Einar Gunnarsson (Islande)
Session extraordinaire du Conseil du commerce des services	Mme l'Ambassadrice Zhanar Aitzhanova (Kazakhstan)
Session extraordinaire du Conseil des aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce	M. l'Ambassadeur Alfredo Suescum (Panama)
Session extraordinaire de l'Organe de règlement des différends	M. l'Ambassadeur Kokou Yackoley Johnson (Togo)
Session extraordinaire du Comité de l'agriculture	M. l'Ambassadeur Alparslan Acarsoy (Turquie)
Sous-Comité du coton	M. l'Ambassadeur Alparslan Acarsoy (Turquie)
Session extraordinaire du Comité du commerce et de l'environnement	Mme l'Ambassadrice Eunice M. Tembo Luambia (Zambie)
Session extraordinaire du Comité du commerce et du développement	Mme l'Ambassadrice Kadra Ahmed Hassan (Djibouti)

Présidence des organes subsidiaires du Conseil du commerce des marchandises

Comité de l'agriculture	Mme Anna Leung (Hong Kong, Chine)
Comité des pratiques antidumping	M. Mohamed Zouhair Taous (Tunisie)
Comité de l'évaluation en douane	M. Sergio Prieto López (Espagne)
Comité des licences d'importation	Mme Tyesha Turner (Jamaïque)
Comité de l'accès aux marchés	Mme Nicola Waterfield (Canada) (Présidente par intérim)
Comité des règles d'origine	M. Guna Seelan Balakrishnan (Malaisie)
Comité des sauvegardes	M. Jun Morikawa (Japon)
Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires	Mme Cecilia Risolo (Argentine)
Comité des subventions et des mesures compensatoires	M. Wolfram Spelten (Allemagne)
Comité des obstacles techniques au commerce	Mme Daniela Garcia (Équateur)
Comité de la facilitation des échanges	Mme Chanikarn Dispadung (Thaïlande)
Comité des mesures concernant les investissements et liées au commerce	M. Ahmed Diab (Égypte)
Groupe de travail des entreprises commerciales d'État	Mme Jooyoung Lee (République de Corée)
Comité des participants sur l'expansion du commerce des produits des technologies de l'information	M. Ta-Lin (Peter) Shih (Taïpei chinois)

Présidence des organes subsidiaires du Conseil du commerce des services

Comité du commerce des services financiers	M. Fernando Camilo Velarde Gonzalez (Mexique)
Groupe de travail de la réglementation intérieure	M. Gabriel Bautista (Philippines)
Comité des engagements spécifiques	Mme Maruša Baus (Slovénie)
Groupe de travail des règles de l'AGCS	Mme Clare McNamara (Irlande)

Présidence des comités établis en vertu d'accords plurilatéraux

Comité du commerce des aéronefs civils	M. Jean-Marie Meraldi (Suisse)
Comité des marchés publics	M. Martin Zbinden (Suisse)

Haute direction de l'OMC

À la fin de mai 2025



Directrice générale
Ngozi Okonjo-Iweala



Chef de cabinet
Dr Bright Okogu

Champs de compétence

- Division du Conseil et du Comité des négociations commerciales
- Division de l'information et des relations extérieures
- Secrétariat du Cadre intégré renforcé
- Division de la stratégie, de la planification et de la transformation



Directrice générale adjointe
Angela Ellard
(États-Unis)



Directrice générale adjointe
Johanna Hill
(El Salvador)



Directeur général adjoint
Jean-Marie Paugam
(France)



Directeur général adjoint
Xiangchen Zhang
(Chine)

Champs de compétence

- Division des finances et des services internes
- Division des affaires juridiques
- Division des règles
- Division de l'accès aux marchés

- Division de la recherche économique et des statistiques
- Division de la propriété intellectuelle, des marques publics et de la concurrence
- Division des services linguistiques, de la documentation et de la gestion de l'information
- Division du commerce des services et de l'investissement

- Division de l'agriculture et des produits de base
- Division du commerce et de l'environnement
- Division de l'examen des politiques commerciales
- Division des ressources humaines

- Division des accessions
- Division du développement
- Division des solutions en technologies de l'information
- Institut de formation et de coopération technique

Membres de l'OMC 166 Membres (au 31 décembre 2024)

Membre*	Année d'accession	Membre*	Année d'accession	Membre*	Année d'accession
Afghanistan	2016	El Salvador	1995	Luxembourg	1995
Afrique du Sud	1995	Émirats arabes unis	1996	Macao, Chine	1995
Albanie	2000	Équateur	1996	Macédoine du Nord, République de	2003
Allemagne	1995	Espagne	1995	Madagascar	1995
Angola	1996	Estonie	1999	Malaisie	1995
Antigua-et-Barbuda	1995	Eswatini	1995	Malawi	1995
Arabie saoudite, Royaume d'	2005	États-Unis	1995	Maldives	1995
Argentine	1995	Fédération de Russie	2012	Mali	1995
Arménie	2003	Fidji	1996	Malte	1995
Australie	1995	Finlande	1995	Maroc	1995
Autriche	1995	France	1995	Maurice	1995
Bahreïn, Royaume de	1995	Gabon	1995	Mauritanie	1995
Bangladesh	1995	Gambie	1996	Mexique	1995
Barbade	1995	Géorgie	2000	Moldova, République de	2001
Belgique	1995	Ghana	1995	Mongolie	1997
Belize	1995	Grèce	1995	Monténégro	2012
Bénin	1996	Grenade	1996	Mozambique	1995
Bolivie, État plurinational de	1995	Guatemala	1995	Myanmar	1995
Botswana	1995	Guinée	1995	Namibie	1995
Brésil	1995	Guinée-Bissau	1995	Népal	2004
Brunéi Darussalam	1995	Guyana	1995	Nicaragua	1995
Bulgarie	1996	Haïti	1996	Niger	1996
Burkina Faso	1995	Honduras	1995	Nigéria	1995
Burundi	1995	Hong Kong, Chine	1995	Norvège	1995
Cabo Verde	2008	Hongrie	1995	Nouvelle-Zélande	1995
Cambodge	2004	Îles Salomon	1996	Oman	2000
Cameroun	1995	Inde	1995	Ouganda	1995
Canada	1995	Indonésie	1995	Pakistan	1995
Chili	1995	Irlande	1995	Panama	1997
Chine	2001	Islande	1995	Papouasie-Nouvelle-Guinée	1996
Chypre	1995	Israël	1995	Paraguay	1995
Colombie	1995	Italie	1995	Pays-Bas	1995
Comores	2024	Jamaïque	1995	Pérou	1995
Congo	1997	Japon	1995	Philippines	1995
Corée, République de	1995	Jordanie	2000	Pologne	1995
Costa Rica	1995	Kazakhstan	2015	Portugal	1995
Côte d'Ivoire	1995	Kenya	1995	Qatar	1996
Croatie	2000	Koweït, État du	1995	République centrafricaine	1995
Cuba	1995	Lesotho	1995	République démocratique du Congo	1997
Danemark	1995	Lettonie	1999	République démocratique populaire lao	2013
Djibouti	1995	Libéria	2016	République dominicaine	1995
Dominique	1995	Liechtenstein	1995		
Égypte	1995	Lituanie	2001		

SECTION 4

Membre*	Année d'accession	Membre*	Année d'accession	Observateurs** (au 31 décembre 2024)
République kirghize	1998	Thaïlande	1995	Algérie
République slovaque	1995	Timor-Leste	2024	Andorre
République tchèque	1995	Togo	1995	Azerbaïdjan
Roumanie	1995	Tonga	2007	Bahamas
Royaume-Uni	1995	Trinité-et-Tobago	1995	Bélarus
Rwanda	1996	Tunisie	1995	Bhoutan
Saint-Kitts-et-Nevis	1996	Türkiye	1995	Bosnie-Herzégovine
Saint-Vincent-et-les Grenadines	1995	Ukraine	2008	Curaçao
Sainte-Lucie	1995	Union européenne	1995	Éthiopie
Samoa	2012	Uruguay	1995	Guinée équatoriale
Sénégal	1995	Vanuatu	2012	Iran
Seychelles	2015	Venezuela, République bolivarienne du	1995	Iraq
Sierra Leone	1995	Viet Nam	2007	Libye
Singapour	1995	Yémen	2014	Ouzbékistan
Slovénie	1995	Zambie	1995	République arabe syrienne
Sri Lanka	1995	Zimbabwe	1995	République libanaise
Suède	1995			Saint-Siège
Suisse	1995			Sao Tomé-et-Principe
Suriname	1995			Serbie
Tadjikistan	2013			Somalie
Taipei chinois	2002			Soudan
Tanzanie	1995			Soudan du Sud
Tchad	1996			Turkménistan

* Les Membres sont en majorité des États, mais peuvent aussi être des territoires douaniers distincts jouissant d'une entière autonomie dans la conduite de leurs relations commerciales extérieures.

** À l'exception du Saint-Siège, les observateurs doivent entamer les négociations en vue de l'accession dans un délai de 5 ans après être devenus observateurs.